

AMBASSADE DE FRANCE
AU
RWANDA

ATTACHE DE DÉFENSE

DEST	ATTRIB	INFO	VISA
DR			
DA			
CAB			
ANI			
RER			
OL/G			
OL/D			
FIN			
DRM	2 2 JUIL. 1993		
BEP			
SECU			
SD/R			
SD/E	Neu		
SD/P	x		
SD/T			
SD/A			

N° 635 /AD/RWA/CD

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

Le Colonel CUSSAC, attaché de défense près l'ambassade de France au Rwanda et chef de la mission d'assistance militaire à KIGALI

Monsieur l'Amiral, Chef d'Etat-Major des Armées
(Direction du Renseignement Militaire)

à PARIS

OBJET : Synthèse trimestrielle Avril, Mai, Juin 1993.

Ce trimestre a été marqué par un calme relatif au plan militaire, une recrudescence de l'agitation intérieure matérialisée par quelques attentats spectaculaires, mais surtout une activité extrêmement soutenue au plan des négociations, tant au niveau d'ARUSHA (Tanzanie) pour les accords de paix, à KINIHIRA (Rwanda) pour le retour d'une partie des déplacés de guerre sur leurs terres et la gestion de la "zone tampon", à l'O.N.U. où la résolution 812 du Conseil de Sécurité complétée par la résolution 846 n'a encore reçu aucune application sur le terrain, qu'enfin une nouvelle saisine conjointe de l'O.N.U., par le gouvernement rwandais et le F.P.R. pour la mise en place d'une force internationale neutre aux missions largement trop vastes

1 - SITUATION MILITAIRE :

11 Forces armées rwandaises et F.P.R.

Le fait marquant, durant cette période, tient dans le respect global du cessez le feu, qui n'a pas été remis en question, malgré des escarmouches qui n'ont jamais mis en jeu des forces importantes et qui n'ont fait que peu de victimes de part et d'autre.

Par contre, les deux belligérants, mais plus particulièrement le F.P.R., ont régulièrement violé le statut de la zone tampon, constituée par le terrain conquis par le F.P.R. à l'occasion de son offensive du 08 février et duquel il ne s'est pas totalement retiré contrairement à ce que prescrivaient les accords de DAR ES SALAAM du 07 mars 1993.

Son influence dans cette zone va aller en s'accroissant au cours du trimestre sans que le groupe des observateurs militaires neutres (G.O.M.N.) dont le parti pris pro F.P.R. n'a lui aussi cessé de croître, ne formule la moindre remarque.

De fait, cette zone tampon est virtuellement sous contrôle des forces rebelles qui recrutent, endoctrinent, administrent et scolarisent (en swahili).

Les F.A.R. de leur côté, poursuivent leur entreprise de réorganisation, mais la tâche est rendue extrêmement difficile par le manque de cohésion au sein du gouvernement. Elles éprouvent beaucoup de difficultés à maîtriser le gonflement de leurs effectifs, l'encadrement reste insuffisant et les manquements à la discipline sont nombreux malgré les efforts méritoires développés par le CEM/AR.

De ce fait, l'image de l'armée rwandaise s'est dégradée aux yeux de la population civile, situation qui favorise d'autant l'action psychologique du F.P.R. dans la zone tampon.

12 Forces françaises

Elles sont toujours constituées d'un EMT et deux compagnies fournis par le 1er R.I. Elles sont strictement cantonnées dans un rayon de 10 Km autour de KIGALI ce qui a eu pour conséquence de leur faire perdre le contact avec les ressortissants français résidant en province.

2 - SITUATION INTERIEURE :

Il est à noter, avant toute analyse de la situation intérieure, qu'à compter du 13 avril 1993, le gouvernement de transition a été prolongé de trois mois ; cette reconduction est apparue aux yeux de la classe politique et intellectuelle comme une planche de salut face à un vide institutionnel qui aurait plongé le pays dans le chaos. En effet, la chute du gouvernement NSENGIYAREMYE aurait mis fin aux discussions d'ARUSHA, faute d'interlocuteur gouvernemental, ce dont aurait profité le F.P.R. pour reprendre l'offensive.

Mais cette prolongation ne dynamise pas pour autant l'activité gouvernementale qui est totalement bloquée ; les ministres sont démotivés, tiraillés entre leurs intérêts personnels et les intérêts politiques des partis auxquels ils appartiennent, le devenir des uns et des autres étant suspendu aux négociations d'ARUSHA.

De plus, aucun ministre de la justice n'a été nommé depuis la démission, le 1er décembre 1992, de M. MBONEMPEKA (P.L.) titulaire du poste. Cette situation a pour conséquence de figer totalement l'action judiciaire avec les conséquences logiques d'une telle impéritie : absence de décision de détention des délinquants, élargissement de ces derniers, évasions multiples des prisons, situation qui conduit la population à se faire justice elle-même, de façon expéditive et définitive, chaque fois qu'elle en a l'occasion.

Le problème des déplacés de guerre, qui sont en ce début de trimestre environ un million, devient très lourd et quasiment insoluble pour le Rwanda qui fait largement appel à l'aide internationale en matière alimentaire et santé. Ce problème commence à connaître un début de solution avec les accords de KINIHIRA.

Par ailleurs, la sécurité intérieure a été, durant cette période, troublée par des attentats particulièrement meurtriers et significatifs :

- le 19 avril, un engin explosif fait une dizaine de blessés au marché de BUTARE,
- le 22 avril, un engin explose à la poste centrale de KIGALI faisant quatorze blessés et des dégâts matériels très importants,
- le 03 mai, un attentat au marché de GISENYI fait deux morts et une dizaine de blessés,
- le 18 mai, M. Emmanuel GAPYISI, figure charismatique du M.D.R., est assassiné devant chez lui à KIGALI,
- le 29 mai, un attentat est perpétré au marché de KIRAMBO (SW du pays) faisant douze morts et une centaine de blessés.

Dans la presque totalité de ces attentats, il est découvert le trop fameux allumeur MUV 2 russe, rencontré dans tous les attentats précédents, à l'occasion desquels il a été prouvé qu'il était utilisé par le F.P.R., soit directement soit par l'intermédiaire de complices.

Le conseil des ministres qui s'est déroulé le 22 juin marque un tournant politique important dans la mesure où le premier ministre Dismas NSENGYAREMYE a été mis en difficulté, pour des raisons différentes, par la totalité des partis politiques représentés au gouvernement. Ces critiques sont dues, essentiellement, au fait que le premier ministre avait annoncé qu'il était candidat à sa propre succession dans le gouvernement de transition à base élargie, possibilité qui paraît de moins en moins probable.

Enfin, si les principales personnalités politiques du pays ont réagi favorablement à la victoire hutu aux élections présidentielles du Burundi, cette satisfaction ne s'est pas encore concrétisée dans la vie politique par de nouvelles orientations. Il n'est pas impossible, le temps de "latence africaine" passé, que la politique intérieure subisse des infléchissements en particulier à l'occasion de "l'affaire NSENGYAREMYE" qui semble avoir ouvert les yeux de certains sur la politique suivie par l'opposition à l'égard du F.P.R.

3 - BILANS DES PERTES

Il n'est détenu aucun bilan des pertes pour la période du 1er octobre au 31 décembre 90, par contre, du 1er janvier 1991 au 30 juin 1993, le bilan global s'établit comme suit :

FAR : 1134 tués et 4986 blessés

FPR : 1742 tués et 2433 blessés

(les chiffres concernant le FPR sont purement indicatifs et ne reflètent qu'approximativement la réalité).

4 - NEGOCIATIONS DE PAIX :

41 Les négociations de KINIHIRA

Elles se sont déroulées, du 10 au 30 mai 1993, et ont réglé le problème du retour et de la réinstallation des déplacés de guerre sur la zone tampon et l'administration de cette même zone.

42 Le conseil de sécurité

Le conseil de sécurité, après bien des atermoiements, a adopté, le 22 juin, la résolution 846 qui prévoit la mise en place d'observateurs sur la frontière rwando-ougandaise.

43 Nouvelle saisine du conseil de sécurité

Le 11 juin 1993, une requête conjointe du gouvernement rwandais et du F.P.R. a été adressée au secrétaire général de l'ONU demandant la mise en place d'une force internationale neutre au Rwanda. La première difficulté que devrait rencontrer cette requête réside dans l'étendue de la mission qu'il est envisagée de confier à cette force "garantir la sécurité générale du pays"... "contribuer à assurer la sécurité de la population civile".

44 Négociations d'ARUSHA

Contrairement à ce qui était prévu et souhaité par tous, les accords de paix n'ont pas été signés le 24 juin à ARUSHA. Une solution devra être trouvée rapidement pour éviter une nouvelle reprise de l'offensive du F.P.R. qui pourrait être définitive.

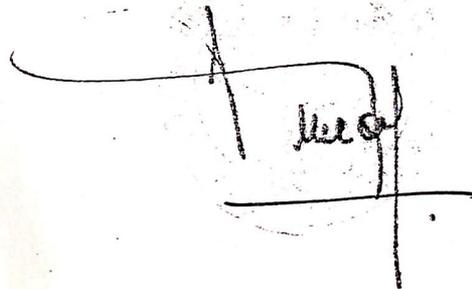
Le sommet de l'O.U.A. qui se déroule actuellement devrait pouvoir permettre de renouer les fils de cette négociation

*

*

*

Si la paix est enfin signée... et si elle est effective, une nouvelle phase s'ouvrira alors au peuple rwandais, qui sera celle de la reconstruction économique et sociale du pays. Les obstacles seront nombreux et le plus difficile à aplanir sera sans doute celui de la dynamisation et de la responsabilisation des autorités politiques et administratives.



ANNEXE " A "

PRODUCTION DU POSTE

1 - BULLETINS REDIGES DEPUIS LE PRECEDENT RAPPORT

11 - DOCUMENTATION :

N° 663/AD/RWA/DR - 130.000 -

Situation économique et financière du Rwanda

12 - SITUATION :

Néant

2 - BULLETINS EN COURS DE PREPARATION

21 - Documentation :

Néant

22 - Situation :

Néant

ACTIVITES DU POSTE

I - ACTIVITES AU COURS DE LA PERIODE DU 1ER AVRIL AU 30 JUIN 199311 - CONTACTS AVEC LES AUTORITES LOCALES :

03 Avril : Dîner chez le président à l'occasion du départ de M. MARTRES
 09 Avril : CEM/AR
 12 Avril : CEM/Gie
 15 Avril : CEM/AR
 15 Avril : CEM/Gie
 06 Mai : Ministre de la défense
 07 Mai : Président de la République à l'occasion présentation lettres de créances M.
 MARLAUD
 08 Mai : Ministre de la défense + CEM/AR + CEM/Gie a/c cérémonie militaire
 21 Mai : Ministre de la défense
 24 Mai : Ministre de la défense
 28 Mai : CEM/Gie
 01 Juin : Ministre de la défense
 02 Juin : CEM/Gie
 04 Juin : CEM/AR
 10 Juin : Ministre de la défense + CEM/AR
 17 Juin : CEM/AR
 18 Juin : CEM/Gie
 24 Juin : CEM/Gie

12 - CONTACTS AVEC LES AUTORITES ETRANGERES :

01 Avril : Ambassadeur Allemagne
 05 Avril : Colonel VINCENT - MAM belge
 27 Avril : Colonel VINCENT - MAM belge
 27 Avril : Colonel ZOULA conseiller militaire président O.U.A.
 07 Mai : Nonce apostolique
 13 Mai : M. PRIAKHINE, chargé d'affaires russe
 17 Mai : M. PRIAKHINE, chargé d'affaires russe
 18 Mai : M. ZORICK, vice consul US
 25 Mai : M. BUCCAINI, délégué C.E.E.
 25 Mai : M. PRIAKHINE, chargé d'affaires russe
 27 Mai : Mme RENFERT, consul suisse
 04 Juin : M. ZORICK, vice consul US
 07 Juin : M. LEMOEL, résidant PNUD
 08 Juin : M. BUCCAINI, délégué C.E.E.
 08 Juin : M. ZORICK, vice consul US
 16 Juin : M. LEMOEL, résidant PNUD
 23 Juin : M. PRIAKHINE, chargé d'affaires russe
 24 Juin : Inspecteur général police tanzanienne
 25 Juin : Colonel VINCENT a/c commission mixte rwando-belge
 29 Juin : M. PRIAKHINE, chargé d'affaires russe

13 - VISITES DE PERSONNALITES FRANCAISES :

- 15 au 17 Avril : M. GEHANNE conseiller militaire ministre de la coopération + Colonel CAPODANNO + Lieutenant-colonel SANINO
- 27 Avril : Départ de M. MARTRES ambassadeur
- 04 Mai : Arrivée de M. MARLAUD ambassadeur
- 07 Mai : Colonel commandant le 1er RI

14 - REUNIONS AVEC LES AUTORITES FRANCAISES ET LES DETACHEMENTS FRANCAIS

- 02 Avril : Réunion sécurité ambassade
- 08 Avril : Réunion DMAT - NOROIT - DAMI
- 08 Avril : Exercice évacuation ressortissants par NOROIT
- 14 Avril : Réunion DMAT - NOROIT - DAMI
- 21 Avril : Réunion DMAT - NOROIT - DAMI
- 21 Avril : Visite bataillon RECCE
- 26 Avril : Visite cantonnement DAMI à MUKAMIRA
- 27 Avril : Exercice évacuation ressortissants par NOROIT
- 28 Avril : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 05 Mai : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 05 Mai : Réunion sécurité ambassade
- 06 Mai : Prise d'armes au matériel
- 11 Mai : Visite sécurité au projet rushashi
- 12 Mai : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 13 Mai : Réunion sécurité ambassade
- 14 Mai : Visite DAMI à GASIRO avec ambassadeur
- 16 Mai : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 16 Mai : Réunion sécurité ambassade
- 26 Mai : Visite RUFENGERI avec ambassadeur
- 27 Mai : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 01 Juin : Réunion sécurité ambassade
- 02 Juin : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 09 Juin : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 14 Juin : Réunion sécurité ambassade
- 16 Juin : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 16 Juin : Réunion sécurité ambassade
- 17 Juin : Exercice évacuation ressortissants par NOROIT
- 21 Juin : Réunion sécurité avec Air France
- 23 Juin : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI
- 30 Juin : Réunion chefs DMAT - NOROIT - DAMI

Il est précisé en outre que, tous les jours depuis le 09 Février, une réunion se tient en fin de journée avec adjoints OPS, COMDET NOROIT, CDT DAMI et l'officier gendarmerie chargé de la police judiciaire et de renseignement intérieur.

Déclassifié par-décision
du ministre de la Défense
N° - 000574 du 09 FEV 2021

DESTINATAIRES:

- DRM/S.D.E. (2 ex)
- DRM/SDP. (1 ex)

COPIES:

- S.G.D.N./E.D.S. (2ex, dont un sans les annexes)
- D.G.A./D.R.I. (1 ex)
- E.M.A.T./B.R.I. (1 ex)
- E.M.A.A./B.R.E. (1 ex)
- E.M.M./B.C.R.E. (1 ex)
- I.T.D.M. (1 ex)
- E.M.A./R.E. (1 ex)
- A.D. BUJUMBURA (1 ex, sans les annexes)
- A.D. KINSHASA (1 ex, " " " ")
- A.D. NAIROBI (1 ex, " " " ")
- A.D. BANGUI (1 ex, " " " ")